LeTélégramme.com

BOURBRIAC

Cantonales. Barre à droite?

24 mars 2011

Qui remplacera le socialiste Yannick Botrel? Le canton peut-il basculer à droite? Dimanche, les électeurs auront le choix entre Renée Le Lepvrier (PS) et Valérie Garcia (UCPA).

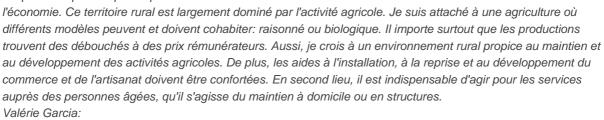
Avec 47,99% des voix, René LeLepvrier (PS) devra puiser dans les voix du PC (7,15%) et dans celles

des écologistes (14,10%). Valérie Garcia (UCPA), quant à elle, devra convaincre les abstentionnistes. Dans le cadre du second tour des élections cantonales, LeTélégramme leur a posé trois questions.

Quelles sont vos deux mesures prioritaires pour le canton de Bourbriac?

René Le Lepvrier:

Ma première préoccupation pour le canton est



Il faut lutter contre la disparition de l'activité dans nos bourgs, en facilitant l'installation d'entreprises, d'artisans et de commerçants pour rendre le canton attractif et que des familles reviennent s'y installer, et en soutenant les agriculteurs qui sont à l'origine de nombreux emplois dans nossept communes. Il faut aussi investir massivement dans les services (l'accueil des personnes âgées ou dépendantes et le transport à la demande, pour faciliter les déplacements de chacun) et la mise en valeur de nos atouts: le tourisme, notre incroyable vie associative, la richesse du pluralisme scolaire (public privé) et toute notre culture.



Le conseil général a voté les priorités fixées par la majorité de gauche au budget 2011: solidarités, l'éducation, le développement durable, le sport, la culture... en maîtrisant les dépenses et ce malgré la dette sociale du gouverneme

nt (34millions d'euros).

Valérie Garcia:

D'abord en arrêtant de gaspiller des sommes folles en communication et en publications à la gloire de son président. Le budget communication du Département augmente tous les jours alors que M.Lebreton dit qu'il n'y a pas d'argent pour les maisons de retraite. Puis en supprimant le saupoudrage de financements associatifs auquel on assiste depuis des années où un jour on donne, l'année d'après, on ne donne plus. Subventionnons massivement les associations dans le cadre d'une politique d'investissement cohérente et durable avec un programme qui leur permette de pérenniser leurs actions et leurs salariés.

Êtes-vous pour ou contre le développement de l'éolien dans votre canton, sachant qu'il pose déjà problème à certaines personnes?



René Le Lepvrier:

Les nouvelles obligations pour l'implantation d'éoliennes (loi Grenelle 2 de l'Environnement) rendent improbable, voire impossible le développement de parcs éoliens dans le canton. Valérie Garcia:

L'éolien, comme le solaire, peuvent être des solutions. Ici, je leur préfère l'énergie hydrolienne, plus régulière et correspondant mieux à nos besoins. Le vent souffle irrégulièrement et produit de l'énergie par «pic», que l'on ne peut stocker. L'hydrolien a le mérite de produire «en continu». Enfin, la réduction de consommation énergétique et l'apprentissage dès le plus jeune âge aux gestes écolo-responsables sont surtout les meilleurs garants de notre avenir. C'est un sujet que je défends depuis longtemps. J'en ai beaucoup parlé pendant les régionales.

Tags : Collectivités territoriales Conseil général des Côtes-d'Armor Bourbriac

© Copyright Le Télégramme 2009